4135g

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation	Date de 1ère immatriculation
A. BT-102-KV	B. 01/09/2011

C.1 CC SOMME SUD-OUEST

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

C.4.1

C.3 16 BIS RTE D AUMALE

80290 POIX DE PICARDIE

D.1 IRISBUS

D.2 SFR160/01 11BB K1L1B1ZZZ D.2.1

E. VNESFR1600M012208

D.3 RECREO F.3 22800

F.1 12600 F.2 19300

G 11475 G.1 11400

J M3 J.1 TCP J.2 J.3 CAR

K L-0081-10-00

P.1 7790 P.2 243 P.3 GO P.6 21

S.1 60 S.2 U.1 87

Q V.7 V.9 2005/55*2006/51G

U.2 1540

X.1 VISITE AVANT LE 20/02/2020

Y.1 347 Y.2 285

Y.3 0 Y.4 4

Y.5 2,76 Y.6 638,76

Pour le ministre et par délégation,
Le délégué à la sécurité routière

Emmanuel BARBE

H

I 02/11/2019

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

BT-102-KV 02/11/2019

2019FB97836

VNESFR1600M012208

IRISBUS

CC SOMME SUD-OUEST

CRFRABT102KV8VNESFR1600M012208811090147TCP<<<

CAR<IRISBUS<<<<<<<RECREO<<<<<<<2019FB9783652

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers
ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile)
Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat
d'immatriculation.

Nom

Domicile

Date

Signature

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

Communauté européenne

F

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Registracijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de immatriculare.

2019FB97836

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante, (si disponible) version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas limitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE, mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en €uro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle des transporteurs routiers en €uro
(Y.3) Montant du malus écologique dû lors de l'immatriculation et de la taxe > 36 CV
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en €uro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en €uro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en €uro
Z.1 a) (Z.4) Mentions spécifiques